

AFSEC AG – 2010 :LES RESOLUTIONS

Première Résolution :

L'assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport général et du rapport des commissaires aux comptes, ainsi que les comptes des exercices clos de 2008, et de 2009 comportant le bilan et le compte de résultats, les approuve tels qu'ils ont été présentés.

L'assemblée Générale donne sans réserve un quitus total à la gestion du comité de direction.

Deuxième Résolution

L'assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du plan d'actions 2010- 2013, l'approuve et demande au comité exécutif de le mettre en œuvre.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale recommande au comité de direction de mener une campagne en vue de sensibiliser les ministères appropriés sur l'importance et le rôle de l'AFSEC en fonction des ressources disponibles.

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale recommande au comité de direction de poursuivre ses efforts de sensibilisation auprès des organisations de normalisation du continent africain en vue d'augmenter le nombre de membres de l'AFSEC et faire en sorte que toutes les régions soient représentées.

Cinquième Résolution

Suite aux échanges d'informations sur l'établissement du siège, l'assemblée Générale recommande au Président et au Secrétaire Exécutif de poursuivre les négociations avec l'Afrique du Sud en vue de doter l'AFSEC d'un siège à la dimension de son rôle sur le continent africain.

Sixième Résolution

L'assemblée Générale donne mandat au Président et au Secrétaire Exécutif de poursuivre les négociations avec l'UA/AFREC en vue de trouver la meilleure forme préservant les intérêts des organismes électrotechniques de normalisation et de l'Union Africaine de manière à finaliser la charte liant les deux organismes.

Septième Résolution

L'Assemblée Générale demande au Comité Exécutif de conclure les discussions avec la CENELEC en vue de la signature de l'accord de coopération liant les deux organisations.

Huitième Résolution

L'assemblée Générale adopte les conclusions du premier atelier technique tenu du 10 au 11 août 2010 à Johannesburg en particulier les principes définis dans le cadre de la procédure d'harmonisation des normes.

Neuvième Résolution

L'assemblée Générale recommande que le Président et le Secrétaire Exécutif négocient avec le NEPAD pour obtenir la meilleure forme de coopération.

Dixième Résolution

L'assemblée Générale donne un mandat au comité de direction d'organiser des ateliers techniques qui impliquent les acteurs de l'industrie de façon à les inciter à participer aux activités de l'AFSEC.

AFSEC GA 2010: RESOLUTIONS

First Resolution:

The General Assembly, having heard the general report and the report of Auditors, approves the financial statements for the financial years ended 2008 and 2009 with the balance sheet and income statement as they have been presented.

The General Assembly gives full discharge without prejudice to the management committee.

Second Resolution

The General Assembly, having heard and approved the action plan for 2010 - 2013, requests the Executive Secretary to implement the action plan.

Third Resolution

The General Assembly recommends the Management Committee to launch a campaign to raise awareness among the relevant ministries of African Member States on the importance and role of AFSEC, within the resources available.

Fourth Resolution

The General Assembly recommends that the Management Committee continues its efforts at raising awareness among agencies of standardization on the African continent to increase the number of members of AFSEC and ensure that all regions are represented.

Fifth resolution

Following the exchange of information about the headquarters, the General Assembly recommends the President and Executive Secretary to continue negotiations with South Africa to acquire AFSEC headquarters of appropriate size in accordance with its role on the African continent.

Sixth Resolution

The General Assembly mandates the President and Executive Secretary to continue negotiations with the African Union through AFREC to find the best form of protecting the interests of AFSEC and the African Union.

Seventh Resolution

The General Assembly requests the President to enter into discussions for the signing of the cooperation agreement with CENELEC.

Eighth Resolution

The General Assembly adopts the findings of the technical workshop held from 10 to 11 August 2010 in Johannesburg, in particular the initial structure for the technical committees [see annex] and the principles outlined in the procedures for the harmonization and development of standards.

Ninth resolution

The General Assembly recommends the President and the Executive Secretary to negotiate the best form of cooperation with NEPAD.

Tenth resolution

The General Assembly mandates the management committee to organise technical workshops that involve industry role players so as to create awareness of AFSEC.